

## **LISTE DES POSTES PROPOSÉS AUX INSPECTEURS ÉLÈVES : LES LAURÉATS DES CONCOURS EXTERNES ET INTERNES SOUMIS A UN DÉBUT DE CARRIÈRE SEMÉ D'EMBÛCHES**

La liste des postes proposés aux 85 inspecteurs en sortie de stage vient d'être dévoilée.

Elle amplifie les tendances apparues depuis quelques années sur plusieurs points.

### **I – UNE DOUANE FRANCILIENNE HYPER CENTRALISÉE**

En dépit de certaines mesures adoptées par la direction générale dans le cadre de la « démétropolisation », nos collègues débutant en catégorie A possèdent 2/3 de chances d'occuper leur première fonction d'inspecteur en Île-de-France.

En effet, **55 postes sur 85** sont situés à la direction générale, Roissy, la DNRED, la DI-IDF ou encore le SEJF.

**Pour l'USD-FO**, cela démontre une fois de plus, et malgré les nombreuses enquêtes, les difficultés de recrutement au sein des services de la direction générale face à la charge de travail pesant sur nos collègues et l'ambiance qui peut parfois régner dans certaines sous-directions.

**Pour l'USD-FO**, outre les incertitudes liées aux conséquences des restructurations en province, ce phénomène illustre que l'organisation de la douane s'oriente de manière croissante vers un schéma dans lequel des services centralisés possèdent des compétences nationales ou pilotent l'action des rares services déconcentrés qui vont subsister en province.

## II – INFLATION DES POSTES A PROFIL : LA FIN NON ANNONCÉE DE L'AMPHI BLANC

Désormais, les postes « avec agrément de l'administration » (= poste à profil) représentent les 2/3 des postes proposés en sortie de stage.


**Pour l'USD-FO**, ce constat démontre que la gestion des carrières des agents de catégorie A s'effectue de plus en plus par profil au détriment de l'application des règles générales qui protègent les agents.

58 collègues de cette 75<sup>ème</sup> promotion seront donc affectés après un entretien ou une sélection.

**Paradoxalement, cette quasi généralisation des postes à profil laisse-t-elle vraiment le choix à chaque recruteur ? En fonction de l'ordre de priorité des collègues et du « poids » d'un recruteur par rapport à un autre, l'attribution des postes peut se faire par défaut.**

De plus, faute de candidat sur l'un de ces postes, dans quelle mesure l'administration peut-elle imposer une telle affectation à un stagiaire novice dans la mesure où la détention de certaines compétences constitue le présupposé indispensable afin d'être retenu sur le poste ?

Enfin, ce phénomène acte la fin de l'amphi blanc qui devient quasiment confidentiel puisque seuls 27 stagiaires y participeront.

 **Pour l'USD-FO**, nonobstant les dérives condamnables que pouvait parfois engendrer l'amphi blanc, il pouvait également permettre de résoudre des situations personnelles particulièrement sensibles.

## III – LA TRANSFORMATION DU STAGE « PRATIQUE » EN STAGE « PROBATOIRE » ET SON IMPACT SUR LA TITULARISATION

La principale innovation de la nouvelle formation des inspecteurs stagiaires est la **transformation du stage pratique en stage probatoire**.

Cette évolution n'est pas uniquement sémantique.

**La titularisation sera désormais soumise à la validation de ce stage.**

Auparavant, il suffisait d'avoir obtenu la moyenne lors des contrôles continus de connaissance pour être titularisé.

Désormais, la titularisation sera également conditionnée à la validation du stage.

👉 **Pour l'USD-FO :**

- le stagiaire doit bénéficier d'un tuteur pour l'accompagner
- le stagiaire doit être en formation sur un autre poste que son poste d'affectation afin d'éviter des dérives.

👉 **Pour l'USD-FO**, il est à craindre que le stage probatoire constitue la deuxième lame de la sélection et représente le moyen pour certains recruteurs de se débarrasser d'un inspecteur qui ne ferait finalement pas l'affaire selon leurs critères. Dans ce cas-là, quelle solution lui serait alors proposée ?

**Cette évolution renforce la précarité des inspecteurs issus du concours interne ou externe.**

Des exemples récents nous démontrent que les tentatives de non titularisation par l'administration ne constituent pas une menace théorique.

D'autant plus que **le stage pratique permettant l'immersion professionnelle progressive d'un inspecteur dans le cadre de son apprentissage n'est qu'un lointain souvenir. Désormais, les stagiaires sont immédiatement mis en situation sur leur poste.**

Quelles sont les garanties pour les stagiaires ?

**Qui va s'assurer que les conditions nécessaires au bon déroulement de la formation sont bien remplies (prise en charge, accompagnement, charge de travail, situation des effectifs du service...)?**

Pour cette raison, le stage doit être déconnecté de toute notion d'objectifs.

## **IV – L'IMPACT DES LIGNES DIRECTRICES DE GESTION (LDG) POUR LES INSPECTEURS DES CONCOURS INTERNES ET EXTERNES**

Cette réforme de la scolarité intervient après des attaques contre les inspecteurs concours découlant de l'application des **L**ignes **D**irectrices de **G**estion (LDG).

**Les LDG mobilité imposent une durée minimale d'affectation de 2 ans suite à première affectation dans le grade d'inspecteur.**

Auparavant, les stages pratiques permettaient aux inspecteurs stagiaires de se rapprocher de leur domicile familial durant leur scolarité. Ce ne sera plus le cas puisque le nouveau stage pratique s'effectue dans sa direction d'affectation.

**Par conséquent, l'USD-FO réclame que le décompte des 24 mois en poste débute dès la date d'affectation en février de la scolarité.**

👉 **Pour l'USD-FO**, l'administration désirerait dissuader des collègues internes de présenter le concours qu'elle ne s'y prendrait pas autrement.

Est-ce une politique délibérée afin de favoriser le recrutement de personnels extérieurs à l'administration ?

**ÉLECTIONS 2022 :**

**Avec 42 % des voix de catégorie A et 3 élus / 6 en CAPN , l'**USD-FO** est LE syndicat qui dispose de l'expertise nécessaire pour vous accompagner efficacement dans toutes vos démarches liées à l'obtention d'une promotion :**

- rédaction d'une lettre de candidature ;
- préparation de vos entretiens ;
- organisation des voies de recours.

**ADHÉREZ A L'**USD-FO** !**

*Paris, le 8 février 2023*

\*\*\*\*\*

**Nous rejoindre : cliquer [ICI](#) (SNCD-FO) ou [ICI](#) (SND-FO)**

